

**Procès-verbal
de la réunion du 27 mai 1998
de l'assemblée générale de l'APR-UQAM**

La réunion tenue au local W-R520 du pavillon Thérèse-Casgrain débute à dix heures.
Sont présents:

Claire Asselin, Guy Avon, Guy Beaugrand-Champagne, Maurice Bélanger, André Bergeron, Marcel Braitstein, Micheline Couture, Jacques de Tonnancour, Rachel Desrosiers-Sabbath, Jean-Claude Dupuis, Conrad East, Joan Esar, Nadia Fahmy-Eid, Jean-Claude Forand, Benoît Gendreau, Guy Goulet, André Hupé, Suzanne Lamont, Marie-Claire Landry, Marie Langlois, Pierre Lanteigne, Yvan Leduc, Renée Legris, Gérard Lucas, Roch Meynard, Jan Palkiewicz, André Plante, Pierre G. Robineault, Huguette Ruimy-Van Dromme, Jean-Guy Sabourin, Marc Venne, Éric Volant et Michel Volet.

André Bergeron est élu président de l'assemblée.

Conrad East agit comme secrétaire suppléant, en l'absence de J. G. Sabourin.

1. L'ordre du jour est adopté sur proposition de J. C. Forand, appuyé par B. Gendreau.
2. Le procès-verbal de la réunion du 28 avril 1997 est adopté sur proposition de B. Gendreau, appuyé par J.C. Forand.
3. Le rapport du président est adopté sur proposition de B. Gendreau, appuyé par J. C. Forand.
4. Le rapport du secrétaire est reçu (en l'absence de l'auteur) sur proposition de R. Legris, appuyée par J. C. Forand.
5. Le rapport du trésorier est adopté, sur proposition de Claire Asselin, appuyée par J. Palkiewicz.

6. Vote sur les propositions du Conseil

Proposition no 98-01

Attendu que l'Association souhaite augmenter les services qu'elle offre à ses membres et formaliser ses liens avec le SPUQ à compter de l'exercice 1998-1999,
Il est résolu de fixer à 25\$ la cotisation de membre pour l'exercice 1998-1999.

Proposition no 98-02

Attendu que l'Association souhaite favoriser la participation à ses activités de toute personne ayant été membre du corps professoral de l'UQAM à un moment ou à un autre de sa carrière,

Il est résolu d'amender l'article 4 d) des Statuts amendés de l'Association comme suit:

4. Définitions

d) Peut être membre de l'Association toute personne qui a occupé, à un moment ou à un autre de sa carrière, un poste de professeur ou de professeure à l'UQAM.

Proposition no 98-03

Attendu que l'Association souhaite favoriser la transparence, l'efficacité et le caractère démocratique de ses processus de décision collective,

Il est résolu d'ajouter aux Statuts amendés de l'Association un article 27 libellé comme suit:

27. Modalités de vote en assemblée générale

Lors d'une réunion de l'assemblée générale, le membre exprime son vote selon l'une ou l'autre des modalités suivantes:

- a. vote en personne
- b. vote par procuration
- c. vote à distance

selon la mécanique et les contraintes décrites en Annexe A des Statuts amendés.

Amendement à la proposition no 98-03

"... selon la mécanique et les contraintes décrites en Annexe A des Statuts amendés et en autant que la proposition écrite soit acheminée aux membres au moins six semaines avant la réunion de l'assemblée générale."

Les propositions 98-01, 98-02 et 98-03 amendée sont adoptées à l'unanimité sur proposition de B. Gendreau, appuyé par R. Legris.

7. Clarification concernant des questions d'actualité:

- le lien d'emploi et les conséquences fiscales
- les assurances collectives pour les 65 ans et plus.

M. Gill du SPUQ fait l'exposé sur le premier sujet et M. Volant sur le second.

Proposition no 98-04

Attendu l'importance du dossier des assurances collectives pour les retraités et futurs retraités,

Il est résolu que l'assemblée appuie les démarches de notre président Eric Volant auprès de Michel Leclerc, vice-président à l'administration de l'UQ, afin que tous les retraités soient reconnus aux fins des assurances collectives quel que soit leur âge ou leur état de santé.

Adopté à l'unanimité sur proposition de S. Lamont, appuyée par M. Couture.

Proposition 98-05

Il est résolu d'adresser de vifs remerciements au président et aux membres Conseil de

direction pour leur vigilance sur le dossier des assurances collectives et sur celui du lien d'emploi.

Proposé par P. G. Robineault, appuyé par C. Landry. Adopté à l'unanimité.

8. Élections

Proposition 98-06

Il est résolu de proposer les membres suivants pour siéger au Conseil de l'APR-UQAM pour l'exercice 1998--99: Rachel Derosiers-Sabbath, Nathalie Langevin, Renée Legris, Roch Meynard, Eric Volant et Claire Landry.

Adopté à l'unanimité sur proposition de J. C. Forand, appuyé par J. C. Dupuis.

Proposition 98-07

Il est résolu d'adresser les plus vifs remerciements au SPUQ et à ses officiers pour l'excellent support technique et financier accordé à l'Association.

Proposé par C. Landry, appuyée par J. C. Forand.

Adopté à l'unanimité.

Proposition 98-08

Il est résolu de proposer Nadia Fahmy-Eid comme septième membre du Conseil d'administration de l'Association.

Proposé par R. Legris, appuyée par H. Ruimy-Van Dromme.

Adopté à l'unanimité.

Proposition 98-09

Il est résolu d'adresser toutes nos félicitations au président et aux membres du Conseil de l'Association pour l'excellent travail abattu au cours de l'exercice 1997-98.

Proposé par C. Landry, appuyée par J. C. Forand.

Adopté à l'unanimité.

9. Mise en place et projets des comités de l'Association

Proposition 98-10

Il est résolu d'approuver la nomination des personnes suivantes aux divers comités ci-dessous mentionnés:

- Au comité du bulletin: Rachel Desrosiers-Sabbath, Jean-Claude Forand et Michel Volet.

- Au comité des activités sociales et culturelles: Renée Legris et Nathalie Langevin.

- Au comité de la fiscalité: Eric Volant, Guy Goulet, Paul Viau, Gilles Thérien et Pierre-Yves Paradis.

- Au comité conjoint des assurances collectives (avec des membres de l'Après-UQAM): Thérèse Leduc, Rose-Anne Pelletier, André Breton (du SPUQ), Michel Lizée et Eric Volant.

Proposé par P.G. Robineault, appuyé par M. Venne.

Adopté à l'unanimité.

10. Caisse d'économie Desjardins

Madame Carole Meloche de la Caisse d'économie de l'UQAM fait un exposé sur les services offerts par la Caisse à la collectivité de l'UQAM.

11. Restructuration en cours à l'UQAM

M. Druilly, directeur du département de Sociologie, met les membres au parfum sur les discussions et les perspectives d'affrontement dans la structuration annoncée récemment par l'administration de l'UQAM.

La séance de l'assemblée générale 1998 est levée à midi et trente.